



**Demande d'autorisation d'occupation temporaire  
du domaine public maritime pour l'exercice des activités  
de producteur d'huîtres perlières  
et de producteur de produits perliers**

*Loi de Pays N°2017-16 du 18 juillet 2017  
réglementant les activités professionnelles liées à la production  
et la commercialisation des produits perliers et nacriers en Polynésie française.*

Photo

ILE :  NUMERO EXPLOITANT

NOM :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :  LIEU DE NAISSANCE

N° RC ou N° TAHITI :

NOM DU GERANT OU DE SON REPRESENTANT :

ADRESSE GEOGRAPHIQUE :

BOITE POSTALE :  CODE POSTAL :  COMMUNE :

N° TELEPHONE :  FAX :  Portable :

COURRIEL :

TYPE D'ACTIVITE

- Producteur d'huîtres perlières  Producteur de produits perliers

**Nouvelle demande**  **Renouvellement**  **Modification**

Fait, à

le

Signature du demandeur :

Augmentation

Réduction

Changement de nom

Changement de lieu

Récépissé : Agent  Date



**COLLECTAGE** : Nombre de lignes de 200m



**ELEVAGE**



**GREFFE PERLIERE**

NBRE D'UNITES

SURFACE



**ELEVAGE**



**GREFFE PERLIERE**

NBRE D'UNITES

SURFACE



**ELEVAGE**



**GREFFE PERLIERE**

NBRE D'UNITES

SURFACE



**PONTON**

LONGUEUR

LARGEUR

SURFACE



**MAISON D'EXPLOITATION**

LONGUEUR

LARGEUR

NBRE D'UNITES

SURFACE

SITUATION DANS L'ILE

**PIECES JUSTIFICATIVES (EN COURS DE VALIDITE)  
A DEPOSER AUPRES DE LA DRMM**

B.P. 20 , 98713 Papeete – TAHITI – Polynésie française – Imm. JB Lecaill, 2<sup>ème</sup> étage à Fare Ute Papeete TAHITI  
Tél. : (689) 40 50 25 50 - Fax. : (689) 40 43 49 79 - Courriel : drm@drm.gov.pf – www.peche.pf

**INFORMATIONS RELATIVES A UNE PERSONNE PHYSIQUE**

- Pièce justificative officielle d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)
- 2 photos d'identité

**INFORMATIONS RELATIVES A UNE PERSONNE MORALE**

- Statuts de la personne morale
- Justificatif de l'inscription au registre du commerce et des sociétés : extrait K bis
- Une fiche de présentation de la personne morale mentionnant : la forme, le capital, les dirigeants, l'objet social, le siège social, les coordonnées postales et téléphoniques
- une fiche précisant les nom, prénom(s), date et lieu de naissance ainsi que le domicile de ses dirigeants en exercice accompagnée d'une pièce d'identité de chaque dirigeant
- un certificat de non-redressement et non-liquidation judiciaire pour les personnes morales ayant une existence de plus de (1) an

**INFORMATIONS COMMUNES**

- Attestation N° TAHITI
- Justificatif de domicile (ex : quittance EDT ou OPT mentionnant l'adresse géographique exacte)
- Attestation de régularité à l'égard de la Caisse de Prévoyance Sociale
- Attestation de régularité à l'égard du service en charge des impôts et des contributions publiques

**INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION DE L'ACTIVITE**

- Le plan de localisation des installations projetées
- La photocopie de la demande de permis de construire visée par le service en charge de l'urbanisme, pour la construction d'une maison destinée à la greffe ou au travail des huîtres perlières, d'un ponton ou d'une plateforme sur pilotis
- La photocopie de la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime visée par la direction des affaires foncières, pour les pontons sur pilotis, les pontons flottants et les passerelles
- Tout justificatif d'un titre de propriété ou d'un bail de location ou tout document pouvant attester de droits immobiliers dans l'île portant sur une ou plusieurs terres situées à proximité des emplacements sollicités, pour les demandes d'élevage et de greffe d'huîtres et de maison de greffe
- Une attestation d'assurance couvrant les risques en responsabilité civile professionnelle encourus dans l'exercice de son activité, à renouveler et transmettre à la DRMM chaque année
- Un justificatif d'aptitude professionnelle de l'activité de producteur d'huîtres perlières ou de l'activité de producteur de produits perliers, sur la base d'une expérience professionnelle continue de trois (3) ans au minimum ou tout document certifiant la participation à une formation dans le domaine de la perliculture dispensée par un organisme agréé
- L'avis du maire indiqué sur le formulaire de demande (doit être motivé en cas d'avis défavorable)
- Une attestation de règlement des redevances dues au titre de l'occupation

## Avis du Maire

Référence :

Date :

Favorable

Défavorable

Sans avis au

Observations :

### *Cadre réservé à l'administration*

## Décision de l'autorité compétente

Référence :

Date :

Favorable

Défavorable

Observations :

## Arrêté d'occupation temporaire du domaine public maritime

Date arrêté : ...../...../.....Date fin validité : ...../...../.....

Numéro arrêté : .....

Agent instructeur : .....